

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 3 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HOÛS DU DÉP. : 6 » 11 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)

RECLAMES

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à VILLENEUVE-SUR-LOT		Arrivées à AGEN		Arrivées à PÉRIGUEUX		Arrivées à BORDEAUX		Arrivées à PARIS	
11 h. 40 m.	matin.	5 h. 10 m.	matin.	6 h. 53 m.	matin.	10 h. 28 m.	matin.	10 h. 45 m.	matin.	4 h. 27 m.	soir.	12 h. 45 m.	matin.
5 » 7 »	soir.	1 » 20 »	soir.	2 » 55 »	soir.	4 » 22 »	soir.	5 » 51 »	soir.	10 h. 19 m.	soir.	4 » 39 »	soir.
9 » 41 »	»	5 » 50 »	»	7 » 24 »	»	9 » 24 »	»	10 » 54 »	»			» 4 »	soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 m. matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m. soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m. matin.

## REVUE RÉTROSPECTIVE

Les intérêts les plus vains du Lot, et de la 2<sup>e</sup> circonscription en particulier, ont été abordés, dans la séance du 15 décembre dernier.

M. Des Rotours, député du Nord, où l'on produit des quantités considérables d'alcool de grain et de betterave, a défendu un système très dangereux pour nous, d'après lequel ces alcools ne payeraient qu'un droit de 20 fr. par hectolitre, au lieu de 156 fr. 25, toutes les fois qu'ils seraient employés au vinage, c'est-à-dire à la transformation et à la manipulation des vins défectueux et imposables du Bas-Midi.

La question a été ajournée d'un commun accord, mais il est absolument certain qu'elle reviendra dans la prochaine Chambre des députés.

Pendant que M. Des Rotours s'attaquait ainsi aux producteurs de vins naturels, qui trouvent une si terrible concurrence dans la fabrication du vin à l'aide de l'alcool de grains et de betterave, quelle a été l'attitude de M. le comte Murat, député de la première circonscription de Cahors, de M. de Valon, député de la seconde ?

Nous avons cherché vainement dans le journal officiel une seule phrase, une seule ligne, un seul mot de leur part, pour protester contre un projet qui frappe le Lot beaucoup plus qu'aucune autre contrée, attendu que nos vins, à l'état naturel, sont suffisamment alcoolisés pour être employés dans les coupages, préférablement à d'autres.

Cahors, 29 Septembre.

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 1877

## CANDIDATS DANS LE LOT

- 1<sup>re</sup> circonscription de l'arrondissement de Cahors.
- M. le comte Murat. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures qui ont décidé le maréchal de Mac-Mahon à changer son ministère et à dissoudre la Chambre des députés.)
  - 2<sup>e</sup> Circonscription.
  - M. A. Pagès Dupont, ancien député, candidat constitutionnel.
  - M. Éloi Béral, ingénieur des mines, ancien préfet du Lot, ayant toujours professé les idées républicaines.
  - M. de Valon, ancien député. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures contre lesquelles le maréchal de Mac-Mahon a protesté le 16 mai, en changeant ses ministres et en provoquant de nouvelles élections. — Antérieurement, il avait refusé de confier le pouvoir pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon. — Lors du vote de la Constitution qui a donné un gouvernement à la France, il a repoussé tous les articles en compagnie des trente adhérents que le parti bonapartiste comptait sur 730 députés.)

## Arrondissement de Gourdon.

- M. de Gozon, membre du conseil général.
- M. de Verninac, candidat républicain.
- M. le baron Dufour, ancien député. (A voté, comme MM. le comte Murat et de Valon, les deux mesures qui ont amené l'intervention du Maréchal.)

## Arrondissement de Figeac.

- M. Teilhard, ancien député, candidat républicain. (Votait à la Chambre avec la gauche modérée.)
- M. le vicomte de Turenne d'Aynac, candidat sans titres politiques, se présentant comme bonapartiste.

## Le Maréchal... et M. de Valon

Dans la séance du 22 juin 1875, l'Assemblée nationale, indignée d'une attaque de M. du Temple contre l'honneur et le courage du maréchal de Mac-Mahon dans la journée de Sedan, lui retira la parole. Toute l'Assemblée, sauf une poignée de membres, se leva pour le forcer à descendre de la tribune. Mais il arriva que, dans cette petite poignée, quelques députés plus exaltés que les autres se levèrent pour maintenir la parole à l'orateur. Les journaux ont donné le nom de quelques-uns d'entre eux. Le Français, notamment, s'exprima en ces termes :

La conduite et le langage de M. du Temple ont été unanimement blâmés par tous les groupes de l'Assemblée. Quand la proposition de lui retirer la parole a été faite, elle n'a rencontré de contradiction que chez une dizaine de membres. Le *Sémaphore* dit que, sur ces dix membres, trois ou quatre seulement appartenaient à l'extrême-droite; il attribue pareil nombre à l'extrême-gauche. M. Germain Casse, notamment, est signalé comme ayant voulu que la parole fût maintenue à M. du Temple. Le *Sémaphore* ajoute que, dans cette circonstance, M. de VALON a voté comme M. Casse, et que « la plupart des députés de l'Appel au peuple se sont abstenus ». Nous laissons sur ce dernier point au *Sémaphore* la responsabilité de ses renseignements.

Il faut rapprocher cet incident des votes de M. de Valon, ci-dessus mentionnés, contre la politique du Maréchal.

Et M. de Valon est candidat officiel !

Nous persistons à dire que le Maréchal n'a pas, ne peut pas avoir, une connaissance personnelle de la situation des candidats officiels du Lot à son égard.

Si par hasard ces candidats pouvaient être élus, il y aurait d'étranges épisodes dans la vérification des pouvoirs, et le nom du département du Lot retentirait à la tribune d'une singulière façon.

## La dette et les impôts.

Les divers gouvernements autres que l'Empire, ont emprunté un capital de 2 milliards 197 millions, mais en même temps un capital de 1 milliard 612 millions, a été racheté par la voix de l'amortissement.

Retirons du chiffre de 2 milliards 197 millions, le montant des rentes amorties, et nous arrivons au chiffre de 585 millions.

585 millions, voilà le total... Et il avait fallu payer en 1815 un milliard d'indemnité aux étrangers, que l'empire avait attirés sur la France. Et il avait fallu nourrir pendant trois ans l'armée des envahisseurs incessamment provoqués par Napoléon I<sup>er</sup> !

Eh bien ! nous devons 25 milliards environ, pour lesquels nous versons par an 800 millions d'intérêt, dont 747,998,866 spécialement affectés aux services des emprunts en rentes 3 %, 4 1/2 et 5 %.

Puisque tous les gouvernements autres que l'empire, n'ont grevé le Grand Livre de la Dette Publique que de 585 millions, nous imposant environ 30 millions d'intérêt par an, la responsabilité des deux Bonaparte nous coûte matériellement, et chiffres authentiques sous les yeux : 1<sup>o</sup> 24 milliards et demi environ de dette sur 25 milliards ; 2<sup>o</sup> 765 millions environ d'intérêts par an sur 800 millions.

Tous les députés de la France, ont ces chiffres entre les mains, dans le *budget général* qui leur est distribué chaque année.

Calculez tous les intérêts payés depuis un nombre considérable d'années, et jugez dans quel état de prospérité serait la France, si nous n'avions pas eu, sur 29 ans d'Empire, 26 ans de guerre qui nous ont coûté tant de milliards. Le Lot, par exemple, serait sillonné de chemins de fer, et ses mines seraient creusées de toutes parts. Que fallait-il pour cela ? Bien peu de chose.

Savez-vous ce que c'est que les 765 millions d'intérêts payés par an, pour les emprunts uniquement faits par les deux régimes impériaux ? C'est le tiers des impôts que vous payez, vous tous travailleurs de la campagne et travailleurs de l'atelier.

## L'Attitude des bonapartistes.

L'Ordre se décide enfin à répondre aux questions que lui avait posées l'Univers sur les deux candidatures bonapartistes suscitées à Pontivy et en Vendée contre MM. de Mon et de la Bassetière, députés sortants de la droite. Son article est à citer :

« Plusieurs journaux légitimistes nous demandent, avec une sorte de violence, quel est notre sentiment sur de certaines candidatures impérialistes qui se sont produites spontanément dans des circonscriptions où des candidats royalistes briguent, avec l'appui gouvernemental, les suffrages de leurs concitoyens.

« L'audace de ces journaux nous étonne. Dans les mêmes numéros, où ils nous adressent ces sommons, ils prônent avec une égale passion telle ou telle candidature royaliste qui se dresse ouvertement contre le pacte des 158. Il est vrai qu'il s'agit, cette fois, de faire échec à un député sortant impérialiste, et que ces journaux aiment à s'affranchir des règles dont ils nous font une étroite obligation.

« Que ces journaux réfléchissent : ils n'ont rien négligé depuis le 16 mai pour mettre l'opinion publique contre nous. Ils ont stigmatisé nos prétendues exigences, pour mieux dissimuler l'exagération de leurs prétentions. Ils ont attaqué personnellement nos candidats, ils ont fait pis encore ; en ouvrant libéralement leurs colonnes à des diatribes

passionnées et mensongères contre le second empire, ils ont essayé de miner souterrainement l'œuvre collective du 16 mai, qui serait vaine — ils le savent — si notre concours lui faisait défaut.

« Ces journaux ont donc perdu le droit de nous interroger. Nous avons le droit de ne leur point répondre tant qu'ils n'auront pas fait les désaveux nécessaires. En attendant les esprits impartiaux constateront que, dans le tableau quotidien que nous dressons de la lutte électorale, il ne nous est jamais arrivé d'attaquer aucun des députés sortants appartenant à la minorité royaliste. Que l'on compare notre attitude à celle des journaux légitimistes, et l'on verra de quel côté se trouve l'esprit de modération et de sagesse.

## La Gazette de France, après avoir repro-

duit cet article ajoute :

« Pour parler de ce ton, l'Ordre croit, sans doute, que M. Rouher est encore grand-vizir ; il oublie trop que ce ne sont pas seulement les légitimistes mais de très-sincères bonapartistes qui ont attaqué la politique de M. Rouher ; il oublie que partout où se sont produites des divisions, ce sont les candidats de M. Rouher qui les ont provoquées ; nous pourrions citer vingt départements où les manœuvres de M. Rouher assurent le succès des adversaires du maréchal.

## L'Univers, qui était plus particulièrement en cause, puisqu'il avait soulevé la question, répond ainsi à l'Ordre :

« Nous prions l'Ordre d'être plus net et plus sérieux. D'abord, l'objection fuyante qu'il oppose à tous ceux qui l'interrogent ne nous atteint pas ; ensuite, il doit comprendre que les torts du prochain, s'ils existent, — ce qu'il faut démontrer, — n'excusent pas les siens et ceux de son parti. Qu'il expose donc ses griefs, non pas d'une façon générale, mais en précisant les faits. Nous verrons ce qu'ils valent. Puis qu'il nous dise en quoi telle candidature royaliste opposée à un bonapartiste justifie le comité impérialiste de combattre M. de la Bassetière et M. de Mon, qui s'est posé comme candidat exclusivement sur le terrain catholique.

« Est-ce que nous combattons, nous, le président de son comité, M. le duc de Padoue, qui a besoin de l'appoint catholique pour être élu ? »

## La Gazette de Languedoc conclut :

L'Ordre ne précisera pas les faits, car les faits n'existent pas.

Pour essayer de se tirer d'embarras, il a mensongèrement allégué des concurrences de candidatures imaginaires.

Il n'existe pas, en effet, de circonscription électorale où il se soit produit une candidature de la droite en opposition à celle d'un député bonapartiste sortant.

Nous mettons l'Ordre au défi d'en citer une seule.

Pourquoi donc mentir, comme il le fait ? C'est un vilain métier !

## Métier de bonapartiste.

La Guerre

Sous le premier empire, guerre en 1805 ; guerre en 1806 ; guerre en 1808 ; guerre en 1809 ; guerre en 1812 (un million d'hommes, d'un seul coup périssant en Russie !) guerre en 1813 ; guerre en 1814 ; guerre en 1815.

Sous le deuxième empire, guerre de Crimée en 1853, 1854, 1855 ; guerre d'Italie en 1859 ; guerre au Mexique, pendant quatre ou cinq ans, pour y laisser nos fusils, nos canons,

nos munitions; guerre en Chine; enfin guerre contre l'Allemagne.

De toutes ces guerres, qui ont fait périr plusieurs millions d'hommes, il n'en est pas une qui puisse se justifier par l'intérêt de la France.

Dieu nous préserve d'être injustes et violents à l'égard du prince impérial! Mais nous devons constater ce qui est la vérité même! C'est que M. de Bismark, armé jusqu'aux dents, tandis qu'il nous faut bien des années pour nous refaire, trouverait moyen de contraindre le prince impérial à la guerre pour ravir encore des milliards et des provinces.

LES AFFICHES BLANCHES

Dix-sept lettres, venues de treize départements, nous apportent d'irréconciliables témoignages de la stupéfaction causée dans le pays par l'apposition sur les murs les plus officiels d'affiches blanches portant les noms des candidats préférés du gouvernement de M. de Mac-Mahon.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT

MARÉCHAL DE MAC-MAHON,

et ceux qui ont été employés pour composer cette autre ligne :

Président de la République.

Nos lecteurs sont bien bons de s'inquiéter pour si peu de chose.

Les candidats officiels sont affichés sur papier blanc? — Tant mieux! on les devinera de plus loin.

Ils sont les candidats du gouvernement?

— C'est un brevet d'inéligibilité.

On viole la loi en leur faveur? — Eh bien?... s'ils sont élus, leur élection sera invalidée; s'ils sont battus, leur défaite sera plus significative.

Gardons-nous de nous plaindre: on nous fait la partie si belle! Qu'importe si l'on use et si l'on abuse des ressources de l'administration! Tout abus inutile, toute violence vaine, tourne au profit de la loi et de la liberté.

Quant à la France, elle ne connaît pas elle-même sa force.

Dans vingt jours, elle en aura pris la mesure. Elle considérera dédaigneusement alors cette multitude affolée de charaçons qui jouent aux fourmis, cette horde de libéraux renégats qui jouent aux conservateurs, et d'un geste puissant elle rejettera loin d'elle tous ceux qui lui auront nui, pour ne garder que ceux qui auront uniquement servi — jusqu'au bout.

(France.)

CORRESPONDANCE

Versailles, 28 septembre.

Le mouvement électoral commence enfin à se manifester à Paris et plusieurs réunions publiques ont été tenues hier. Dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, la candidature de M. Barodet a été acclamée. Il en a été de même de celle de M. Louis Blanc dans le 5<sup>e</sup>. Une réunion d'électeurs du 8<sup>e</sup>, tenue sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire a adopté pour cet arrondissement, la candidature de M. Anatole de La Forge qui a déclaré qu'il siégera à gauche et non pas à l'extrême gauche. Une autre réunion publique, tenue à Belleville, a adopté la

candidature de M. Bonnet-Duverdier, l'ancien président du conseil municipal de Paris, en opposition à celle de M. Gambetta, et a nommé un comité d'initiative pour soutenir cette candidature.

Tous les représentants de la Seine se sont réunis hier, pour arrêter les termes du Manifeste qu'ils comptent adresser aux électeurs pour servir de profession de foi collective.

Plusieurs journaux conservateurs annoncent que, décidément, le maréchal de Mac-Mahon publiera à la dernière heure de la période électorale une nouvelle proclamation et que dans celle-ci il affirmera sa résolution de consacrer tous ses efforts à l'établissement de la République conservatrice.

Le Pays ajoute que ce second message serait contresigné par M. le duc de Broglie.

Mais l'Agence Havas déclare que jusqu'à présent rien ne permet d'affirmer que M. le président de la République adressera un second Manifeste à la nation à la fin de la période électorale.

Elle dit aussi que les choix des candidats que le gouvernement autorise à se recommander de son nom auprès des électeurs sont complètement arrêtés et terminés.

Une réunion de conservateurs du 9<sup>e</sup> arrondissement a définitivement choisi M. Dagnin pour candidat et a nommé un comité chargé de soutenir cette candidature.

La Correspondance Havas dit que M. de Fourtou ayant adressé aux préfets une circulaire concernant les questions d'ordre purement administratif qui doivent fixer leur attention durant la période électorale, il ne paraît pas qu'il ait l'intention de leur en adresser une nouvelle concernant la politique générale du pays, politique que M. le maréchal de Mac-Mahon a précisée, déjà, dans son Manifeste.

D'après les renseignements arrivés de la province à l'Agence Havas, il ne semble pas que l'ouverture de la période électorale ait donné lieu jusqu'ici à une agitation nouvelle. On signale peu de réunions publiques tenues jusqu'à présent, et on ne signale aucun incident sérieux, aucun désordre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence du Maréchal. Toute la séance a été occupée par la lecture des rapports des préfets concernant les élections.

Une brochure intitulée: Le 16 Mai. M. Thiers devant l'histoire et devant la France, vient d'être saisie.

O R I E N T

Constantinople, 24 septembre.

Un télégramme de Chevket-Pacha, d'aujourd'hui, annonce que 20 bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie et deux batteries d'artillerie qui accompagnaient un convoi de vivres et de munitions, après avoir battu et dispersé les Russes sur leur passage, sont entrés hier à Plevna.

C H R O N I Q U E L O C A L E

Les imposteurs bonapartistes reprochent à M. Pagès Duport son attitude lors de la fusion en 1873. Ils se gardent bien de reconnaître que cette attitude fut absolument conforme à celle qu'eut le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon lui-même, qui avait alors pour premier ministre, comme aujourd'hui, M. le duc de Broglie.

M. Pagès Duport déclara à cette époque, dans une lettre publiée par le Journal du Lot, que la monarchie serait constitutionnelle et nationale, ou qu'elle ne serait pas. Développant cette pensée, il dit que la monarchie constitutionnelle et nationale était, à ses yeux, inséparable du suffrage universel et de tous les principes de liberté. Il ajouta qu'il voulait le drapeau tricolore, emblème des droits publics, aussi glorieux, aussi sacré dans le malheur que dans la victoire.

Quand M. le comte de Chambord eut écrit sa fameuse lettre en faveur du drapeau blanc, M. Pagès Duport nous adressa une protestation portant, que le maintien du drapeau blanc, si impopulaire, et le refus d'accepter des garanties préalables renversaient tous les projets monarchiques, et que la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon devenait une nécessité d'ordre public.

Voilà la vérité que l'on travaille à dénaturer pour tromper les électeurs.

Ainsi qu'il le disait dans sa profession de foi en 1870, ainsi qu'il le répète dans sa profession de foi en 1877, M. Pagès Duport « a toujours considéré comme un devoir de s'incliner devant la forme politique qu'il plairait à la nation de se donner. »

Quand nous n'avions pas de gouvernement, après le 4 septembre, quand il fallait arracher la France au provisoire et à l'inconnu, pourquoi aurait-il repoussé la monarchie constitutionnelle, qui est une des formes de gouvernement des peuples libres? La nation, par le vote de l'Assemblée constituante en 1875, ayant choisi la République, M. Pagès Duport a rempli son devoir de bon citoyen en votant et en soutenant la Constitution. Toutes ses opinions reposent sur la liberté et sur le consentement de la France.

Le Courrier du Lot publie les lignes suivantes :

Que dire de M. Pagès Duport que nous n'ayons dit, et que le scrutin solennel du 20 février 1876 n'ait affirmé? Il avait écrit dans la Gazette de France; arrêté comme légitimiste en 1851, il fut le lendemain relâché comme innocent de fidélité. Il encensa l'Empire et cria à Salviac: Vive l'Empereur; il fut de la fusion et appela Henri V; pour justifier une pirouette nouvelle, il fit ce mot: « Un mot n'est pas une barrière. » Et il le fit bien voir: d'un jarret encore souple, il sauta à pieds joints dans la République, d'où il n'a pu se dépiteler depuis.

Cet article contient, de la première à la dernière ligne, des faits entièrement controuvés.

M. Pagès Duport va assigner le gérant et le principal rédacteur du Courrier du Lot devant la justice, non-seulement pour les calomnies et les outrages que contient l'article ci-dessus, mais pour toutes les autres calomnies que ce journal a publiées contre lui dans un grand nombre de numéros depuis le mois de février 1876.

M. Pagès Duport communiquera à la justice une série de pièces et de lettres, émanées du gérant et du principal rédacteur du Courrier du Lot, qui l'accablaient de leurs éloges en 1871, 1872 et 1873, avant que cette feuille eût pris des arrangements avec le fameux comité de comptabilité de M. Rouher.

Voici quelques-unes de ces pièces, parmi le grand nombre qui sera communiqué :

« Je soussigné déclare avoir reçu de Monsieur Pagès Duport la somme de mille francs pour sa subvention au Courrier du Lot.

» PLANTADE. »

« Je ne vous renouvelle pas l'assurance que je vous ai verbalement donnée de mon dévouement: Je suis à vous tout entier cœur et plume: Usez de moi.

» L. AYMA. »

« Croyez à toute ma satisfaction, s'il m'est donné de pouvoir conformer le Courrier du Lot aux vues politiques que vous avez formées pour lui.

» PLANTADE. »

Voici une autre lettre bien postérieure aux précédentes. Elle est du 14 août 1875, alors que M. Pagès Duport avait voté la Constitution, et presque à la veille des élections. Un service lui était demandé pour une famille du Lot, et le correspondant ajoutait :

« Je n'ai pas laissé ignorer que je ne connaissais pas de protecteur plus autorisé que M. Pagès Duport. Cette famille est fort influente. Croyez à mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués, SANS QUE QA PARAISSSE.

» L. AYMA. »

Tels sont les deux hommes, qui, dans leur journal, ont, depuis près de deux ans, insulté et diffamé M. Pagès Duport. La patience de notre ami a été longue, et, avant de consentir à se défendre, il a voulu attendre qu'on osât tenir aux électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription du Lot le langage mensonger et diffamatoire qui ne s'était adressé jusque-là qu'à quelques abonnés.

Par décret du 25 septembre, rendu sur la proposition du ministre de la guerre :

M. de Conchy, lieutenant-colonel du 7<sup>e</sup> de ligne, a été nommé colonel du 44<sup>e</sup> de ligne.

M. Zédé, chef de bataillon au 128<sup>e</sup> de ligne, a été nommé lieutenant-colonel au 7<sup>e</sup> de ligne.

M. le Ministre de l'instruction publique vient de décider que tous les documents importants artistiques et historiques existant en France seront reproduits par la photographie. Un bureau spécial sera, pour cet objet, installé à Paris, au ministère.

Le dernier numéro du Réformateur du Lot vient d'être saisi ce matin.

On l'incolpe « d'offenses » au Président de la République.

Le Midi est en pleine vendange. Le temps est favorable pour la cueillette du raisin. On a déjà tiré du vin nouveau. Il est de qualité supérieure.

Dans le Mâconnais et le Beaujolais, la cueillette commencera cette semaine.

A propos, voici une heureuse nouvelle: « la renaissance » de vignes phylloxérées tenues pour mortes, abandonnées en 1875 et 1876, n'ayant, en effet, donné aucun signe d'existence dans cette période, et qui se sont remises cette année à feuilles ou même à fruit.

On lit dans le Petit Courrier de la Dordogne, du 26 :

Ce matin encore il a gelé, plus durement même que le 24. Bon nombre de propriétaires, effrayés, vont commencer leurs vendanges, bien que la maturité du raisin soit loin d'être complète. Il est estimé qu'il vaut mieux avoir en fin de compte, une récolte médiocre, mauvaise même, que pas du tout. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le vin en cave tende à la hausse.

CALENDRIER DU LOT. — Octobre.

Table with 4 columns: JOURS, SAINTS, FOIRES. Rows include Diman. s Jérôme, Lundi. s Remi, Mardi. ss Angés G., Mercredi. s Denis, Jeudi. s François, Vendredi. s Placide, Samedi s Bruno.

Lunaisons du mois d'Octobre. N. L. le 6, à 10 h. 8 du matin. P. Q. le 12, à 3 h. 52 du matin. P. L. le 22, à 7 h. 40 du matin. D. Q. le 29, à 2 h. 30 du matin. Les jours diminuent de 1 h. 45 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 30 Septembre.

Naissances. Soulié, Jeanne, rue Portail au Vent. Weiser, Eugénie, Boulevard nord. Lacombe, Henri, rue Chanterrie. Ilbert, Charles, Cabessut. Gimbert, Abel, rue du Lycée.

Mariages. Lafage, Isodore, Brosse, Blanche. Mourgués, Bernard, Foissac, Francisca.

Décès. Mayzen, Marie 14 mois, Quai Béquai. Raufet, Antoine, 71 ans, rue Clément Marot. Barthès, Paul, 4 mois, rue Fénélon. Bach, Jeanne, 83 ans, Cabessut. Gibert, A., soldat au 7<sup>m</sup> de ligne, 25 ans hospice. Bessières, Marcelin, soldat au 7<sup>m</sup> de ligne, 23 ans.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

Les derniers avis des marchés aux blés de la province signalent quelques cas de baisse, mais

c'est encore la fermeté qui l'emporte généralement. A Marseille, la place est ferme sans grande animation. A Bordeaux, les prix sont en hausse. Par contre, à la Halle de mercredi, à Paris, on a constaté de 25 à 50 c. de baisse. On a coté les blés de choix de 34 à 35 fr.; les blés marchands, de 33 à 34 fr.; les blés ordinaires et inférieurs, de 23 fr. 50 à 31 fr. 50. Le tout aux 100 kilog., en gare de Paris.

Les prix, sur le dernier marché libre; se sont établis ainsi: septembre, 33 fr. 25; octobre, 33 fr.; novembre-décembre, de 33 à 32 fr. 75; quatre mois de novembre, de 33 à 33 fr. 25.

Pour les farines de consommation, les prix sont exactement les mêmes qu'il y a huit jours, soit de 71 à 74 fr. le sac.

Les farines de commerce ont perdu du terrain. La dernière cote officielle est de 71 fr. pour les huit marques, et de 69 fr. 25 pour les farines supérieures.

Avec des offres assez suivies, les seigles sont tenus à 20 fr. les 100 kilog., en gare ou sur le bateau. Il y a acheteurs à 19 fr. 75. Les orges sont très fermes entre 23 et 26 fr., suivant provenance et qualité. Celles de choix, surtout, sont en faveur. En escourgeons, ceux de choix obtiennent facilement de 21 à 21 fr. 50; les sortes ordinaires valent de 20 fr. 50 à 21 fr.

Sur les avoines, qui deviennent plus abondantes sur le marché, on constate une baisse de 25 à 50 c. On cote les avoines noires de choix de 22 fr. 75 à 23 fr.; les bonnes qualités, de 22 fr. 25 à 22 fr. 50; les avoines ordinaires, de 21 fr. 50 à 21 fr. 75; les autres sortes, de 19 fr. 50 à 20 fr. 50. Le tout aux 100 kilog., entrée en plus.

Au marchand de la barrière d'Enfer, du 19 septembre, les cours des fourrages ont été établis comme suit pour la première qualité: foin, de 47 à 49 fr. les 100 kilog.; luzerne, de 42 à 44 fr.; regain de luzerne, de 39 à 41 fr.; paille de blé, de 34 à 36 fr.; paille de seigle, de 31 à 33 fr.; paille d'avoine, de 30 à 32 fr.

Voici les prix qui ont été pratiqués le même jour au marché de la chapelle: foin, de 45 à 47 fr.; luzerne, de 41 à 43 fr.; regain de luzerne, de 37 à 39 fr.; paille de blé, de 32 à 34 fr.; paille de seigle, de 30 à 32 fr.

En baisse de 2 à 3 fr.; les sarrasins de Bretagne, récolte nouvelle, se cotent dans les environs de 20 fr. On attend les provenances du Limousin. Avec une vente lente, les issues sont faibles. Elles se paient: gros son seul, de 17 fr. 50 à 18 fr.; son trois cases, de 17 fr. à 17 fr. 25; sons fins, de 15 fr. 50 à 16 fr. 50; recoupettes, de 16 fr. 50 à 17 fr. 50; remoulages, de 19 à 22 fr., suivant couleur.

Parmi les graines fourragères, les trèfles violets sont en hausse de 5 fr. par 100 kilog. On cote trèfle violet, de 120 à 130 fr.; luzerne de Provence, de 150 à 160 fr.; luzerne de

Poitou, de 120 à 130 fr.; minette de la récolte 1876, de 65 à 75 fr.; trèfle blanc, de 200 à 250 fr.; trèfle hybride de 200 à 250 fr. raygrass anglais, de 48 à 60 fr.; dito, d'Italie, de 45 à 50 fr.; vesce d'hiver, de 23 à 25 fr.; pois jarras, de 20 à 22 fr.; pois gris, de 24 à 25 fr.; sainfoin à une coupe, de 36 à 38 fr.; sainfoin à deux coupes de 38 à 40 fr.

Il y avait au marché de la Villette, lundi dernier, 26,164 animaux de boucherie, qui se répartissaient comme suit: 2,718 bœufs, 1,282 vaches, 102 taureaux, 546 veaux, 19,912 moutons et 1,604 porcs.

Les bœufs provenaient principalement des départements du Calvados, du Cher, de la Nièvre et de l'Orne, ainsi que de l'Italie. C'étaient les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, qui, avec l'Allemagne, la Hongrie, la Russie et la Turquie, avaient expédié le plus de moutons. Les plus forts envois de porcs avaient été faits par les départements de l'Allier, de la Creuse et de la Sarthe et par l'Italie.

Voici les prix extrêmes qui ont été pratiqués: bœufs, de 1 fr. 30 à 1 fr. 80 le kilog.; vaches, de 1 fr. 10 à 1 fr. 62; taureaux, de 1 fr. 10 à 1 fr. 42; veaux, de 1 fr. 60 à 2 fr. 15; moutons, de 1 fr. 50 à 2 fr.; porcs gras, de 1 fr. 50 à 1 fr. 74.

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 28 septembre 1877.

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.655	1.995	1.45 à 1.50
Vaches.	725	579	1.32 à 1.80
Taureaux.	113	87	1.35 à 1.50
Veaux.	904	883	1.60 à 2.10
Moutons.	20.888	18.798	1.40 à 2.90
Porcs.	831	779	1.38 à 1.50

DERNIÈRES NOUVELLES

(Service spécial du Journal).

Le *Constitutionnel* croit savoir que le comte de Chambord, dans le Manifeste qu'il va, dit-on, publier, recommandera à ses partisans de ne voter pour aucun candidat bonapartiste.

Mme Thiers est, paraît-il, en pourparlers en ce moment pour acquérir la maison de la rue ci-devant des Petits-Pères, maison dans laquelle son mari est venu au monde le 16 avril 1797.

La veuve de l'ancien président ferait disposer dans l'une des pièces la table de travail de l'illustre défunt en l'état où il l'a laissée, ainsi qu'un nombre d'objets d'art faisant partie de ce

riche cabinet, l'un des plus estimés d'Europe.

La maison historique deviendrait de la sorte un musée, attirant à ce double titre les nombreux voyageurs qui traversent Marseille.

Paris, 28 sept., soir.

Dans un discours que M. Gladstone vient de prononcer à une réunion, il a exprimé une sincère admiration pour l'attitude de la nation française. Ces paroles ont été interrompues par des applaudissements prolongés. M. Gladstone continuant, a dit qu'il ne voulait pas faire d'allusion aux dissentiments intérieurs de la France, mais, dit-il, nous croyons les Français occupés à conduire « pacifiquement » à bonne fin une grande crise politique qui, en d'autres temps, aurait pu amener de grandes violences et faire couler le sang. Nous avons vu se développer, chez les Français, depuis 1870, la véritable sagesse politique d'une manière que le monde pourrait envier et que nous devons admirer.

L'empire sur soi-même, la modération, la fermeté dans les desseins, le respect pour la loi, un attachement déterminé à un gouvernement libre, ce sont là des qualités qui prennent peu à peu, mais sûrement, possession de la nation française.

Que les applaudissements de mes auditeurs assurent ce peuple qu'il a la sympathie de la nation anglaise. (Nouveaux applaudissements prolongés.)

Paris, 28 sept., soir.

Plusieurs journaux ayant publié des listes de candidats officiels, l'Agence Havas publie une note déclarant ces listes inexactes sur beaucoup de points et ajoutant qu'elles ne reposent d'ailleurs, sur aucune donnée officielle.

La *Patrie* dément le bruit mentionné par quelques journaux que Mgr le cardinal archevêque de Paris aurait donné des instructions secrètes aux prêtres de son diocèse à l'occasion des élections. Elle rappelle à ce sujet qu'en maintes circonstances Mgr Guibert a déclaré que le clergé n'avait à intervenir en quoi que ce soit dans la période électorale.

Plusieurs journaux rappellent qu'en 1858, M. le maréchal de Mac-Mahon, alors sénateur, prit la parole au Sénat pour combattre la loi de sûreté générale contre laquelle il vota ensuite.

Paris, 28 sept., soir.

L'armée de Méhémet-Ali s'est retirée dans ses positions antérieures de Karalom à cause de la concentration de forces russes considérables et les difficultés qu'éprouvait l'approvisionnement par suite du mauvais temps.

Le *Daily News* publie une dépêche d'Erzeroum, 27 septembre, annonçant que les Russes reçoivent des renforts considérables; 22,000 hommes sont arrivés à Balderivan. Une bataille est imminente. Les Turcs font des reconnaissances du côté d'Ardahan.

Les Monténégrins ont pris le fort de Czkivza entre la Piva et la Drina qui était le principal dépôt des munitions des Turcs. Trois cents nizams de la garnison de Goransko ont été faits prisonniers. On a pris à Goransko 3 canons et 500 fusils. Les Monténégrins ont repoussé une attaque de Sub-Pacha, venu de Spouz.

Un télégramme d'Osman-Pacha, en date du 26 septembre, après avoir mentionné les combats de la semaine précédente, dans lesquels les Russes ont été repoussés, perdant 8,000 hommes et 3 canons, raconte que, mardi, les Russes ont renouvelé l'attaque avec de grandes forces parmi lesquelles se trouvait la garde impériale. Cette attaque, dirigée contre les positions situées à l'est de Plevna, a encore été repoussée et les Russes auraient eu 1,500 morts. 100,000 Russes attaqueraient Plevna.

Les Roumains n'ont pas réussi encore dans la tentative qu'ils ont faite pour s'emparer de la seconde redoute de Grivitza.

Bourse de Paris

Cours du 29 Septembre.

Rente 3 p. %/..... 69.20  
— 4 1/2 p. %/..... 97.50  
— 5 p. %/..... 105.25

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 28 sept.	CLOTURE précédent
Banque de France.....	3.110 »	3.110 »
Crédit foncier.....	662 50	663 »
Orléans-Actions.....	1.052 50	1.045 »
Orléans-Obligations.....	324 50	320 »
Suez.....	695 »	690 »
Italien 5 %/.....	71 »	70 35

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter lui-même, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénelon, du 15 au 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Mme FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connu pour nous dispenser de tout autre réclame.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

29 septembre 1877. (84)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XIII

LA PETITE MAISON DE M. OCTAVE

Il allait épouser une fortune princière des meilleurs partis de la finance et une femme que l'on eût remarquée partout.

Octave portait son bonheur avec une modestie pleine de fatuité.

Il se voyait à la veille de prendre position dans le monde, et certes jamais jeune homme, élevé sous les colonnes corinthiennes de la bourse n'avait réalisé un pareil rêve.

Le mariage était imminent; cette nuit était la dernière qu'il eût résolu de donner aux excentricités de garçon; les bougies étincelaient dans les candélabres; un feu hospitalier brillait dans la cheminée. Il y avait là des femmes qui souriaient en montrant leurs belles dents blanches, des

hommes dont le regard s'allumait aux saillies inspirées par les premières atteintes de l'ébriété.

Loin les soucis et à demain les affaires sérieuses!

Octave avait oublié Sylvia, et, avec la prudence de l'homme positif, il demandait à l'heure présente toutes les jouissances qu'elle devait lui donner.

C'est lui qui éditait les plus étourdissantes folies; c'est lui qui donnait le ton à la gaieté générale; il était devenu vif, mordant, incisif, presque spirituel.

Le bonheur change si facilement un homme!

— A notre avenir, messieurs, dit-il tout à coup en élevant sa coupe de cristal dans laquelle pétillait un bourgogne odorant; pour moi, au moment de rompre avec ce passé dans lequel nous avons laissé tomber tant de belles années d'insouciance et de jeunesse, je ne regrette qu'une chose.

— Quoi donc? dit-on de toutes parts.

— L'innocence de Judith, répondit Octave.

Un rire de franc aloi accueillit cette répartie, pendant que Judith faisait une moue dédaigneuse.

— Voilà bien les hommes! dit-elle quand la gaieté se fut un peu calmée; ils sont tous les mêmes, et ils ne font fi de l'innocence que lorsqu'elle n'a pas de dot qui fasse croire à sa sincérité.

Cette fois, ce fut autour des femmes de rire, et elles ne s'en firent pas faute.

— Soit! dit Octave, et Judith à raison. La vie a deux phases bien distinctes: la jeunesse et l'âge mûr, l'enfance et la vieillesse ne comptent pas, et j'espère bien que les sociétés zoologiques de l'avenir réussiront à les supprimer. Donc, la jeunesse, l'âge mûr, voilà le vie! A la jeunesse, les plaisirs et les amours faciles; à l'âge mûr, les belles dots et les honneurs. Buons, messieurs, j'entre dans la seconde phase de mon existence, et dans un certain nombre d'années j'aurai quelque décoration sur mon habit noir, quelques fils blancs dans ma barbe, et j'aurai l'air grave et le maintien austère. A nos belles années! à celles auxquelles l'amour a souri et que le plaisir a égayées!

Autrefois on n'était jeune qu'à trente ans; on n'aimait qu'à l'âge d'homme, nous avons changé. A notre génération, au présent, à notre avenir!

Octave parla longtemps de la sorte: il développa sa théorie avec cette verve souriante que donne l'ivresse; il eut des mots heureux, des saillies étourdissantes, et les bravos, les acclamations circulèrent autour de la table comme au temps des banquets politiques.

Cet homme allait devenir riche, il était important, il avait déjà ses flatteurs.

Judith elle-même, Judith qui ne l'avait jamais vu ainsi, s'en sentait toute émer-

veillée. elle n'avait connu que le coulissier, mais le coulissier s'était transformé; il frisait déjà l'agent de change; il remuait des millions. Elle eut quelques secondes de regret.

Mais bah!

Il y avait là un journaliste qui s'était mis à lui faire une cour assidue. Ce journaliste avait le feuillet d'un grand journal; il avait même commis quelques vaudevilles. Il l'étourdissait en lui promettant dans l'avenir des rôles à écraser ses camarades, et bientôt le bruit des paroles d'Octave ne parvint plus jusqu'à elle: elle cessa de l'écouter, et elle n'entendit plus que cette voix qui lui parlait des Variétés, du Gymnase, du Vaudeville.

Elle avait trouvé le successeur d'Octave.

Cependant, au milieu du désordre qui régnait à cette heure dans les appartements de Mlle Judith, un seul homme avait conservé son sang-froid et regardait d'un œil impassible la gaieté excentrique de ces jeunes écorvelés, sans qu'aucune fatigue ne pâlît son front, sans qu'aucune émotion se peignît sur son visage.

Il écoutait froid et calme, et de temps à autre un sourire ironique venait plisser ses lèvres, et un imperceptible mouvement d'épaules témoignait de la pitié profonde que lui inspirait le spectacle auquel

assistait.

Cet homme était don Lopès.

Quand on servit le café et les cigares, et que chacun allait se grouper, celui-ci sur les divans, ceux-là sur des lits de repos, il gagna à pas lents un petit boudoir contigu à la chambre à coucher, ouvrit doucement la fenêtre, et se prit à respirer la bise de nuit qui vint le frapper au visage.

A la pâle clarté de la lune on distinguait le vaste panorama de la capitale. Tout paraissait profondément endormi; çà et là seulement on voyait scintiller au loin des petites lumières qui ressemblaient à ces étoiles terrestres, ou bien encore on entendait passer le bruit pesant et lourd des véhicules de l'industrie nocturne.

Un curieux spectacle que celui de Paris à une heure pareille de la nuit!

Un monde inexploré, inconnu, terrible!

Don Lopès était en proie à mille sentiments divers qu'il dissimulait à tous les regards. Il portait dans les plis de son cœur un secret ignoré de tous; il était venu de loin pour accomplir un devoir sacré, une vengeance implacable.

Il était fort, courageux, plein de résolution et d'audace.

(A suivre).

Le Tome II du *Théâtre de Corneille*, dont la remarquable préface, due à M. Victor Fournel, a été si bien accueillie par tous les lettrés, vient de paraître dans la *Nouvelle Bibliothèque Classique* à 3 francs le volume que publie la Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré, 338). Le texte adopté est celui de la dernière édition imprimée du temps de Corneille, dont a suivi scrupuleusement les indications orthographiques.

La *Nouvelle Bibliothèque Classique*, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. Cette collection, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviens de D. Jouaust, qui, avec l'élégance de la forme, ont encore le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

**LE TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages.** — Sommaire de la 873<sup>e</sup> livraison, (29 septembre 1877). — Texte: Voyage en Mongolie et au pays des Tongoutes, par M. le lieutenant-colonel de Prjéwalski, 1870-1873. Extraits d'une traduction inédite. — Neuf dessins de Riou, H. Janet, et H. Clerget.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 252<sup>e</sup> livraison (29 septembre 1877). — TEXTE: Le néveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — Les Kourdes, par Louis Rousselet. — Monhuc le Rouge, par Alfred Assollant. — Les Juges de la gratitude, par C. Colomb.

Dessins: A. Marie, Deyrolles, Sahib, Boutet de Monval.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**Crédit foncier de France**  
Prêts réalisés en numéraire.  
Le Crédit Foncier fait, en numéraire jusqu'à

concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprenant l'amortissement de 5 fr. 87 c. 0/0 pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 0/0 pour les propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 0/0, acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19, rue Neuve des Capucines.

**MERRAINS ETRANGERS**

B. GARRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69 cours Balguerie Stutemberge, quai de la Cité; L'Avenir; Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

**Crédit Foncier de France.**

Le 5 Octobre prochain, premier tirage des Obligations foncières de 400 fr. 3<sup>e</sup> avec lots, émises le 24 juillet 1877 et libérées de 60 fr.

1 lot de	100,000 fr.
1 — de	50,000 fr.
2 — de	10,000 fr.
30 — de	1,000 fr.

Les souscripteurs qui ne seraient pas encore nantis de leurs obligations sont invités à les retirer sans retard afin de participer au tirage du 5 Octobre.

**EMPRUNT DE LA VILLE DE NAPLES**

Voté par le Conseil Municipal le 8 mars et ratifié par la Députation provinciale le 21 Mars 1877.

**à 205,954 Obligations**  
Rapportant 20 fr. net d'impôts  
PAYABLES EN OR, A PARIS ET A NAPLES.  
Par semestre: 10 fr. le 1<sup>er</sup> janvier 10 fr. le 1<sup>er</sup> juillet  
Remboursables en Or, à 100 fr. en 50 ans.

**DEUX TIRAGES PAR AN**  
le 19 juin et le 19 décembre  
LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 19 DÉCEMBRE 1877

**PRIX D'ÉMISSION:**  
325 fr. par obligation libérée à la répartition.  
330 fr. par obligation libérée comme suit:

25 fr.	en souscrivant;
100 fr.	à la répartition;
100 fr.	le 1 <sup>er</sup> janvier 1878;
105 fr.	le 1 <sup>er</sup> juillet 1878.

Ces obligations portent jouissance du 1<sup>er</sup> octobre. Un demi-coupon sera payé le 1<sup>er</sup> janvier 1878. Le Revenu ressort à 6.15 % net et à 6.60 % avec la Prime de remboursement Exempt de tous impôts présents ou futurs

**GARANTIES:**

Naples est la ville la plus importante de l'Italie, comme population. Elle compte 550,000 habitants. L'Emprunt est garanti par tous les revenus directs et indirects, présents et futurs, et par tous les biens et propriétés de la Ville. Le produit en sera principalement affecté à des travaux d'utilité publique et d'embellissement. D'après le budget officiel dressé pour l'exercice 1877, les recettes de la ville de Naples s'élèvent à la somme de Lires 19,644,031.63. Le service de sa dette, y compris l'emprunt actuel, n'exige qu'une annuité de Lires 9,279,094.29.

**LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE**

Les Mardis 2 et Mercredi 3 Octobre 1877

A NAPLES: à la Trésorerie Municipale.  
EN ITALIE: au Banco de Naples et dans ses succursales (par autorisation spéciale du Ministre).  
A PARIS: Crédit Général Français, rue Le Peletier, n° 16.  
Chez Berthier Frères, banquiers, concessionnaires de l'Emprunt, rue Richelieu, n° 90.  
Les succursales et les correspondants du Comptoir d'Escompte de Paris recevront les versements aux souscriptions, pour le compte de MM. Berthier Frères.

A BORDEAUX, A LILLE, A NANTES, A LYON, A MARSEILLE, Dans les Succursales du Crédit Général Français

A NANTES: chez Berthier Frères.  
En Suisse: à Genève, Berne, Lausanne, Bâle, etc. On peut, dès à présent, souscrire par correspondance. Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris.

On souscrit sans frais à l'Emprunt de la Ville de Naples, à la succursale du Crédit Général Français, 29, c<sup>o</sup> de l'Intendance, à BORDEAUX.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris. On demande des représentants.

**AVIS**

Le Sieur GIMBERT, Antoine, à l'honneur de prévenir le Public, qu'il vient d'acquiescer la Boulangerie située rue du Lycée, maison Guiraudies. Les Clients peuvent être assurés qu'ils seront servis en toute confiance.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**TOPIQUE DULAC**  
Guérison radicale des cors aux pieds.  
Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors  
S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

**PHÉNOLINE DULAC**  
Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées  
Prix: 1 fr. 25  
Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

**LIQUEUR VINEUSE**  
dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table  
Dose pour 2 barriques 4 fr. 25  
Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

**M<sup>me</sup> LINON**  
FLEURISTE  
Galerie de Fontenille  
boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fourneaux pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

**A VENDRE**  
chez Calassou, tonnelier  
à Puy-l'Evêque  
Barriques neuves, cercles de fer, bois de chêne très-fort.  
Prix: 12 fr. au comptant.  
— 13 fr. à crédit.  
Adresser les demandes sans retard.

**AVIS**  
**CONTOU**  
BOULANGER  
A CAHORS, RUE ST-JAMES  
A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des coques tous les Dimanches.

**LE MONITEUR**  
des VALEURS, LOTS  
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES  
Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS  
Siège social, 46, rue La Fayette, Paris.  
1 FRANC par an et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.  
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.  
On s'abonne à Paris, 46, rue La Fayette.  
Note: — Le prix de fabrication peut être envoyé en timbres-poste.

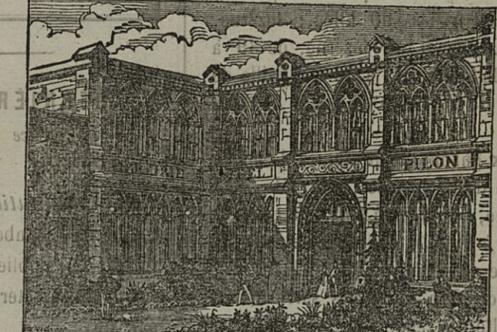
**EAUX-BONNES**  
SULFURÉES, SODIQUES ET CALCAIRES.  
B. Pyrénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.  
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**PHILODERME INDIEN**  
Une lotion matin et soir guérit en un mois  
**FEUX DU VISAGE**  
BOUTONS, ACNÉ  
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ  
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

**POUDRE MAZADE & DALOZ**  
14, rue d'ALGERIE, LYON  
La seule infallible pour détruire les cafards

**CAFARDS**  
s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau  
Vente chez MM. les Pharm., droguistes et épiciers.

**LIBRAIRIE ABEL PILON & C<sup>o</sup>**  
33, rue de Fleurs, à Paris.



**CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL**  
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.  
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

**DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE**  
**INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE**  
**OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.**

**CRÉDIT MUSICAL**  
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.  
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheltz, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr.  
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

**BAYLES, J<sup>ne</sup>**  
RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,  
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à maïo, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpentiers, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.  
Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRES ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOFLE  
ET RÉARGENTURE  
ET BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

**POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET**  
VENDUES AVEC GARANTIE  
Constructeurs Brevetés s. g. d. g., 121, rue Oberkampf, Paris.  
Les seules appréciées par l'industrie vinicole; remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. — Nouveaux perfectionnements. — Succès justifié par plus de 10,000 applications; 90 récompenses dont 11 premiers prix en 1877.  
Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres  
Envoi franco des prix et dessins.

**Atelier de Reliure**  
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.  
**J. SARRAZIN, FILS**  
rue Brives, près le boulevard sud, à Cahors.  
PRIX MODÉRÉS.

**PIANOS ET HARMONIUMS**  
DES MEILLEURS FACTEURS  
**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**  
**GODINAUD, FILS**  
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.  
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES  
Accord et réparation. — Vente, échange et location.